

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

REUNION DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2019

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mmes *GUILIANI Patricia*, *RANSOU Virginie* et, MM. *FETOUS Lakhdar*,
GLAUDE Gérard, *GOURDOU Jean-Philippe*, *GRESSIEN Georges*, *KUNTZMAN Michel*,
LEBERRE Jean-Claude, *LOPES Paulo*, *MOUSTAMID Abdou*,

Assiste : MM. *DARDENNES Patrick*,

Absents excusés : MM. *FOLTIER Bruno*, *GIRARD Jean-Claude*, *NAZICAL Marie-Ange*,
NOYON Joël, *SAINT-ALBIN Maurice*, *TAFININE Driss*.

AVIS AUX CLUBS

« FOOTBALL D'ANIMATION »

Le Comité de Direction réuni, en date du *13 Novembre 2019*, a décidé d'appliquer des amendes pour non-utilisation de la F.M.I à compter du 1^{er} JANVIER 2020, dans les catégories suivantes :

***CRITERIUMS** : «**U10 - U11 et U12 - U13** »,

***CHAMPIONNAT** : **Claude LACHICHE** «**U12 - U13** »,

***CHAMPIONNAT** : **AVENIR** « **U10 - U11** ».

Barème de l'amende F.M.I « FOOTBALL D'ANIMATION »

à compter de JANVIER 2020

1^{ère} : non-utilisation : un **RAPPEL**,

2^{ème} : non-utilisation : une **AMENDE de 50 €** (par équipe sans F.M.I.)

Une réunion « FOOTBALL D'ANIMATION « OBLIGATOIRE » se déroulera

le **VENDREDI 10 JANVIER 2020 à 18 H 30**

au siège du DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL.

AVIS AUX CLUBS

SAISON : 2019 / 2020

1°) - **Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers :**

- Le nom du club,
- L'objet de votre demande et les références des rencontres,
(Catégorie U6 à U13 - groupe - poule et date de la rencontre)

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

2°) - **Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM 94 : E-mail :**

secretariat@districtvaldemarne.ffv.fr, et à la technique@districtvaldemarne.ffv.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de Football.

Courrier postal : **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL**

131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX.

Tél : 01.55.96.11.00 - Fax : 01.55.96.04.44

(Technique : **DRISS** 01.55.96.11.**43** ou **HEDI** : 01.55.96.11.**42**).

3°) - **Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et N° de licence :**

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2018.

Courrier club de Numéro d'affiliation 000000 du 19/09/2018.

Objet : report d'une rencontre

Responsable Monsieur.....club x. Licence n°.....

A Madame la Directrice administrative et pour info : la technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

U6 - U7

Plateau : BONNEUIL S/MARNE C.S.

Courrier du club de BONNEUIL S/MARNE C.S. du 15/11/2019 :
Fermeture des terrains, **plateau neutralisé**.

FOOTBALL CLUB DE BREVANNES

Courrier du 14/11/2019 :
Les plateaux U6/U7 seront accueillis par le Club de BOISSY FC dans cette catégorie.

Plateau : VILLEJUIF U.S.

Courrier du club d'ASOMBA du 08/11/2019 :
Pris note de votre **FORFAIT AVISE**, faute d'effectif.

Plateau : LIMEIL BREVANNES A.J.

Courrier du club de LIMEIL BREVANNES A.J. du 07/11/2019 :
Plateau reporté au **SAMEDI 14/12/2019** sous réserve de l'accord de vos adversaires.

Plateau : ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

Courrier du club de ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 12/11/2019 /
Plateau reporté à une date ultérieure : **à nous communiquer en accord avec vos adversaires.**

Plateau : RUNGIS U.S.

Courrier du club de RUNGIS U.S. du 06/11/2019 :

La Commission ne peut lever l'amende, réception des documents le 18/11/2019.

Monsieur Michel ADOLPH sera reçu : le LUNDI 02/12/2019 à 18 H 30 au District VDM 94.

Plateau : CACHAN C.O.

Courrier du club de CACHAN C.O. du 15/11/2019 :
Arrêté municipal, fermeture des terrains.
Le **plateau est neutralisé**.

Plateau : VINCENNOIS C.O.

Courrier du club de VINCENNOIS C.O. du 15/11/2019 :
Terrain fermé suite à un arrêté municipal. Le **plateau est neutralisé**.

U 8 - U9

NOGENT S/MARNE F.C.

Courrier du 08/11/2019 :

Le calcul de l'amende se fait en fonction du nombre d'équipes engagées.
Si vous avez engagé : 5 équipes : soit 20€ x 5 = **100 €**
(Voir Annexe financière en fin du PV).

Plateau : BRY F.C.

Courrier du club de BRY F.C. du 06/11/2019 :

Plateau neutralisé.

Plateau : PARIS F.C.

Courrier du club d'UJA MACCABI PARIS METROPOLE du 13/11/2019 :

Plateau neutralisé.

Plateau : PARIS F.C.

Courrier du club de PARIS F.C. du 13/11/2019 :

Plateau neutralisé.

Plateau : RUNGIS U.S.

Courrier du club : R.C. PARIS 10 du 06/11/2019 :

Pris note de votre **FORFAIT AVISE** pour le samedi 09 NOVEMBRE 2019.

Plateau : SANTENY SP.L.

Courrier du club de SANTENY SP.L. du 06/11/2019 :

Pris note de votre impossibilité de recevoir le plateau U9.

Voir avec vos adversaires si possibilité de le faire ailleurs, sinon le plateau sera neutralisé.

Plateau : BONNEUIL S/MARNE C.S.

Courrier du club de CRETEIL LUSITANOS F. US du 04/11/2019 :

Plateau neutralisé.

U 10 - U 11

FONTENAY SS/BOIS U.S.

Courrier du 09/11/2019 :
Courrier tardif.

PARIS UNIVERSITE CLUB / SANTENY SP.L. U11 G 7 AB du 09/11/2019

Courrier du club de SANTENY SP.L. du 06/11/2019 :
Courrier tardif.

VILLEJUIF U.S.

Courrier du 02/11/2019 :
Courrier tardif.

U 12 - U 13

CRETEIL LUSITANOS F. US / GOBELINS F.C. U13 G 2 A,B,C,D du 16/11/2019

Courrier du club de GOBELINS F.C. du 16/11/2019 :

Pour une fois, la Commission vous pose une question :

Pourquoi en FOOT à 11 :

La F.M.I fonctionne à 99,99% et, pas en en Foot d'animation.

MERCI, pour votre retour : si vous en avez un, cela nous ferait avancer.

CENTRE FORMATION F. PARIS / MAISONS ALFORT F.C. C.LACHICHE Poule C (U13) du 28/09/2019

Courrier du club de CENTRE FORMATION F. PARIS du 14/11/2019 :

Les rencontres sont reportées à une ***date ultérieure à nous communiquer en accord avec vos adversaires.***

**1er TOUR : COUPE FESTIVAL (U13) PITCH
ET CHALLENGE JOSEPH MERCIER**
(Du SAMEDI 09 NOVEMBRE 2019)

BONNEUIL S/MARNE C.S.

Courrier du 05/11/2019 :

Pris note de votre **FORFAIT GENERAL** en Critérium de l'équipe U13-2 et,
de votre **FORFAIT AVISE** en Coupe Festival U13 en poule 7.

KREMLIN BICETRE C.S.A.

Courrier du 06/11/2019 :

Pris note de votre **FORFAIT AVISE**, 2eme équipe U13 en poule 4

MINIS AND MAXIS

Courrier du 05/11/2019 :

Nous vous avons déjà notifié votre **FORFAIT AVISE** dans le PV du 04/11/2019.

BRY F.C.

Courrier du 12/11/2019 :

Pris note concernant la feuille d'engagement du Club de FONTENAY US qui ne vous
a pas été remise.

La Commission n'a pas reçu les feuilles de résultats et d'engagement du Festival U13 et
du Challenge Joseph MRCIER des poules suivantes :

- Centre AVS ORLY en Poule 1,
- Centre d'ARCUEIL en (Poule 4),
- Centre de CHOISY LE ROI AS en Poule 7,
- Centre de JOINVILLE RC en Poule 12,
- Centre d'ALFORTVILLE US en Poules 26,27.

Réponse pour le LUNDI 25 NOVEMBRE 2019 (sous peine de disqualification).

1er TOUR : CHALLENGE RÉGIONAL (U11) et José LEVY (U10)
(DU SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019)

GENTILLY ATHLETIC CLUB

Courrier du 15/11/2019 :

Pris note de votre **FORAFIT AVISE** au Club du P.U.C en Poule 16.

SAISON : 2019 / 2020

N°05 - JOURNAL DES AMENDES EN FOOT D'ANIMATION

(PV DU 18/11/2019)

CLUBS	CLUBS AMENDES	MOTIFS	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
500494	FRESNES A.A.S.	Absence de C.R.	Plateau U6/U7 du 12/10/2019	20,00 €
510665	CHAMPIGNY F.C. 94	Absence de C.R.	Plateau U6/U7 du 12/10/2019	20,00 €
541437	BONNEUIL S/MARNE C.S.	Absence de C.R.	Plateau U6/U7 du 12/10/2019	20,00 €
537053	JOINVILLE R.C.	Absence de C.R.	Plateau U6/U7 du 12/10/2019	20,00 €
563822	ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	Absence de C.R.	Plateau U6/U7 du 12/10/2019	20,00 €
523264	GOBELINS F.C.	Absence de C.R.	Plateau U6/U7 du 12/10/2019	20,00 €
516843	CHEVILLY LA RUE ELAN	Absence de C.R.	Plateau U6/U7 du 12/10/2019	20,00 €
507502	RUNGIS U.S.	Absence de C.R.	Plateau U6/U7 du 12/10/2019	20,00 €
563601	UJA MACCABI PARIS METROPOLE	Absence de C.R.	Plateau U6/U7 du 12/10/2019	20,00 €
532125	PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	Forfait	Plateau U9 du 12/10/2019	40,00 €
500636	VILLIERS S/MARNE ENT.S.	Forfait	Plateau U9 du 12/10/2019	40,00 €
521870	SUCY F.C.	Forfait	Plateau U9 du 12/10/2019	100,00 €
500012	CHARENTON C.A.P.	Annulation amende	C.LACHICHE : CHARENTON C.A.P./ THIAIS F.C en Poules C,D du 28/09/2019	-40,00€
536996	CENTRE FORMATION F. PARIS	Annulation amende	C.LACHICHE : CENTRE FORMATION F. PARIS / MAISONS ALFORT F.C. en Poules C,D du 28/09/2019	-40,00€
	<u>TOTAL GENERAL</u>	DES AMENDES	JOURNAL F.E.R.N°05/2019	360.00 €
	<u>TOTAL GENERAL</u>	DES AMENDES LEVEES	JOURNAL F.E.R. N°05/2019	-80.00 €

ANNEXE FINANCIERE

1er forfait - U11 /U13 (par équipe),	10,00 €
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00 €
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 €
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 €
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie,..),	10,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour, 1er Tour coupe VDM FUTSAL,	15,00 €
Forfait non-avisé, G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour, 1er Tour coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2ème tour, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2ème tour, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL,	60,00 €
Disqualification Festival U13 et challenge MERCIER - 3ème tour,	45,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et challenge MERCIER - 3ème tour,	90,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale, Finale Coupe VDM FUTSAL,	120,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale, Finale VDM FUTSAL,	120,00 €
Absence aux plateaux nouvelles pratiques (defifoot intercubs..),	100,00 €
C.R non-reçu des plateaux nouvelles pratiques,	50,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
Absence non-justifiée à une convocation,	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U6 / U7 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 €
U8 / U9 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U8 / U9 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil).	20,00 €